

Le p'tit Journal

N°52 Décembre 2009

de Saint Mariens

Rue des Marronniers

Le 6 novembre 2009, M. Serge Trophime et son conseil municipal, accueillait lors d'une réception les nouveaux Mariennais, habitant aux lotissements du Champ de Cavignac.

M. le Maire leur souhaita la bienvenue au sein de la commune et par la même indiqua la nouvelle dénomination de leur rue : la rue des Marronniers.

C'est avec plaisir qu'ils reçurent la plaque portant le numéro de leur habitation. La soirée se termina autour du verre de l'amitié, où échange et convivialité étaient à l'honneur.

Souhaitons longue et heureuse vie à ces nouveaux Mariennais !

Déclarations en Mairie

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Le recensement des puits et forages domestiques répond à un objectif environnemental, permettant au service d'alimentation en eau potable de s'assurer que ces ouvrages ne risquent pas de contaminer la ressource en eau.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour récupérer un dossier de déclaration, vous pouvez donc vous adresser à la Mairie.

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux doit remplir un dossier de déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de séjour habituel de l'animal.

Au seuil de cette nouvelle année, je succombe volontiers à la tradition des vœux en vous souhaitant, au nom de la municipalité, de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2010 à vous bien sûr, vos proches et amis ainsi que beaucoup de réussite dans vos projets.

Cette fin d'année est aussi le bilan de l'action municipale : lotissement Champs de Cavignac (devenu rue des Marronniers) entièrement terminé, l'embellissement du rond-point, le rafraîchissement extérieur de la salle des fêtes, de la Mairie et du logement, remboursement des emprunts relais, achat de la maison de Mme Drouin, matériel scolaire, pose de bordures et goudronnage rue de la Lagune, achat de matériel dont une épareuse pour les cantonniers, matériel et fournitures scolaires...

Mais cette fin d'année, particulièrement le 11 novembre, est ternie par l'incendie de la salle de classe « préfa » qui accueillait les enfants de la grande section maternelle. En effet, un court-circuit a provoqué un début d'incendie. Les pompiers, alertés par les voisins, ont rapidement éteint le feu. Les professeurs d'école, les employés et les conseillers municipaux ont, après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, nettoyé tables, chaises et aménagé une pièce pour accueillir les enfants le lendemain. Un grand merci à tous.

Pour 2010, nous vous présenterons nos projets et nos souhaits pour Saint Mariens le 10 janvier. Nos recettes ne devraient pas être amputées. Mais qu'advient-il après ? La réforme territoriale, la réforme sur la taxe professionnelle : à quelle sauce allons-nous être mangés ? Restons optimistes et continuons de travailler pour que chacune et chacun se retrouvent dans notre approche de la vie communale.

Bonnes fêtes à toutes et tous !

La commune de Saint Mariens représente 1200 hectares répartis en 540 hectares cultivés, 331 hectares de vignes, 186 hectares de prairies, 21 hectares labourables et 112 hectares réservés à l'urbanisme.

La population compte 1378 habitants pour une densité de 113 habitants au km², la moyenne en France étant de 96 habitants au km² (chiffres au dernier recensement).

L'édito du maire

Démographie



Face aux difficultés quotidiennes de stationnement aux abords de l'école, une extension du parking va être aménagée.

En raison des différentes subventions demandées pour la réalisation de cet ouvrage (coût total d'environ 160 000 €) et malgré les efforts de toutes les parties concernées, ce projet ne devrait voir le jour que pour la rentrée 2010/2011.



Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est fixée par la Communauté des Communes du canton de Saint Savin.

A la demande des vice-présidents en charge des ordures ménagères, Jean-Jacques Edard, et des finances, Jean-Pierre Domens, le président de la CDC, Bernard Peraldi a proposé à l'occasion du vote du budget 2009 de ne plus prendre en charge sur le budget général de la CDC une partie de l'appel à produits du SMICVAL alors que les 2 années précédentes, la CDC de Saint Savin, avait affecté 200 000 € à cette fin, pour alléger le montant prélevé sur les contribuables.

Les délégué(e)s de Saint Mariens à la CDC, ainsi que ceux d'autres communes, se sont alors opposés à la proposition du Président Bernard Peraldi, compte tenu notamment des marges de manœuvre importantes dégagées sur le budget de fonctionnement de la CDC, par exemple 427 000 € inscrits à ce même budget 2009, mis en dépenses imprévues et qui ne correspondent à aucun nouveaux projets à mettre en œuvre.

Les délégué(e)s de Saint Mariens avaient demandé que la mesure d'allègement prise précédemment soit reconduite ou répercutée sur

3 ans, afin de faire un geste en faveur de la population touchée par la crise.

Malgré cette demande, le Conseil Communautaire a validé la proposition du président par 28 voix contre 18 et 1 abstention.

Le Conseil Municipal de Saint Mariens déplore cette décision. En effet, si la mesure préconisée avait été adoptée, le taux de la taxe aurait baissé de 8% par rapport à 2008.

Il est paradoxal qu'au moment où le SMICVAL fait des efforts pour diminuer son coût de collecte, passé de 119,28 € par habitant en 2008 à 117,83 € en 2009, les contribuables du canton de Saint Savin n'en profitent pas.

Prenons un exemple concret :

Base d'imposition : 1109 € taux 2009 appliqué suite au vote de la CDC : 24,43 %

Taxe d'ordures ménagères : $1109 \times 24,43 \% = 271 \text{ €}$

Taux 2009 proposé par vos délégués de la CDC : $24,43 \% \times 8,7\% = 22,30\%$

Taxe d'ordures ménagères : $1109 \times 22,30 \% = 247 \text{ €}$

Le 30 septembre 2009, une nouvelle association a vu le jour à Saint Mariens. L'association, dirigée par Mme Copie Fonega est une chorale avec un répertoire de Gospel. Déjà une vingtaine de personnes se sont inscrites à cette nouvelle animation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au :

05 57 68 24 90 ou 06 23 76 17 61

Répétitions le mercredi soir de 20h15 à 21h45 à la salle des fêtes de Saint Mariens.



A la salle des fêtes de Pugnac, tous les 2ème mardi de chaque mois, vous pouvez retrouver la ludothèque. C'est un espace aménagé de jeux et jouets pour tous les petits et grands. Vous y trouverez un espace pour les 0/2 ans mais aussi des jeux d'imitation, des jeux de construction et des jeux de société.

Le principe de fonctionnement ressemble à celui d'une bibliothèque mais pour plus d'information nous vous engageons à prendre contact auprès de l'association des jeux, au **06 24 71 03 79** ou sur le site : <http://alassodesjeux.free.fr>

1, 2, 3 à vos jeux partez !

Voici les manifestations déjà programmées pour 2010 à Saint Mariens :

Dimanche 10 janvier à 11h00 vœux du Maire à la salle des fêtes.

Samedi 16 janvier loto salle des fêtes organisé par l'association du 3ème âge.

Samedi 23 janvier loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Samedi 13 février repas gym-tonic.

Samedi 20 février loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Samedi 13 mars loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Dimanche 21 mars loto salle des fêtes organisé par l'association du 3ème âge.

Dimanche 28 mars à 12h00 repas des aînés.



Samedi 17 avril loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Dimanche 25 avril loto salle des fêtes organisé par l'association du 3ème âge.

Samedi 8 mai loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Dimanche 9 mai loto salle des fêtes organisé par l'association du 3ème âge.

Samedi 12 juin loto salle des fêtes organisé par l'association de l'amicale.

Samedi 19 juin kermesse de l'école.

Samedi 26 juin loto salle des fêtes organisé par l'association du 3ème âge.

Samedi et dimanche 21/22 août Foire aux vins et aux fromages.

Jumping 22 août.

Le p'tit Journal

N°52 - Décembre 2009

Le feu détruit une classe maternelle

Le 11 novembre dernier, nous avons eu la mauvaise surprise de devoir faire appel aux pompiers pour venir éteindre un feu d'origine accidentel provoqué par un court circuit électrique. Ce feu s'est déclaré dans la classe de grande section à l'école élémentaire.

Les enseignants, les employés municipaux et les élus se sont mobilisés tout au long de la journée afin de pouvoir accueillir tous les enfants dès le lendemain.

Le Conseil Municipal étudie le projet de reconstruction d'une nouvelle classe dans l'enceinte de la maternelle.

Nous remercions les écoles de la circonscription éducative pour leurs différentes marques de solidarité par l'envoi de dons et de jeux au profit de cette classe sinistrée.



Noël

Chaque année, le dernier vendredi d'école, le goûter de Noël, offert par la municipalité, clôture une longue période de travail et marque le début des vacances de Noël; période d'excitation et d'émerveillement avant la venue du Père Noël.

Mais le 13 décembre à Saint Mariens, le Père Noël a déjà commencé la distribution de ses cadeaux à tous les petits Mariennais scolarisés grâce à l'investissement de l'association des élèves et anciens élèves que nous remercions vivement .



Les p'tit(e)s Mariennais(e)s sont né(e)s, souhaitons leur la bienvenue.

Robin DICHARRY le 22 juin
Rémi REY le 2 juillet
Quentin MACAUD le 8 juillet
Enzo GIRARD le 22 juillet
Pauline DEBAT le 2 août
Eva SEQUEIRA le 11 septembre
Jade MIRAMON le 20 septembre
Louise ZANARDO le 27 septembre
Lana BORDAS--EYMA le 3 octobre
Samuel PALLACE le 26 octobre
Mathis LE PORS le 3 novembre
Samuel PETIT le 6 novembre
Nahia JUSTE--CASTANO le 10 novembre



Carnet Rose

Les Restos du Coeur vous informent de l'ouverture du centre de Saint Yzan à compter du 11 décembre 2009, 15 rue Victor Basch. Horaires d'ouverture : tous les vendredis de 13h30 à 16h30.

Merci pour votre solidarité !

Divers

Ils nous ont quittés

M. LUBIN Jean le 24 août
M. SUR Georges le 28 août
M. BODEREAU Daniel le 8 octobre

Le conseil municipal présente de sincères condoléances aux familles

Décès

Directeur de la publication : Serge Trophime

Comité de rédaction : Isabelle Labrune-Peloton, Odile Duhard, Joana Castaño, Jean-Michel Faure, Guillaume Legris

Réalisation et impression : Boomerang Création
Illustrations et photos : Fotolia©, SDEEG33, Conseil Municipal de Saint Mariens.

Ne pas jeter sur la voie publique.